



Photo: Anfora

Des places de travail intégrées

Notre tout dernier projet est la table ouverte pour le repas de midi. Trois fois par semaine, des hôtes de tous horizons prennent place à la table ouverte de midi : voisins, artisans, clients habitués et nouveaux, visages inconnus... Cette offre est née du désir d'une résidente qui n'a pas la possibilité d'entrer en contact avec des personnes « étrangères » en raison de sa maladie psychique. À la table de midi, elle peut désormais prendre régulièrement ses repas et oser s'asseoir à côté d'une personne inconnue, en ayant toujours la sécurité d'un « espace protégé » qu'elle connaît.

Au fil des années, l'association Anfora pour l'habitat protégé et le travail a développé diverses formes innovantes d'intégration. Les offres de logement et de travail s'adressent principalement à des personnes en situation de handicap mental. Toutes celles et ceux qui veulent contribuer à développer l'association peuvent en devenir membres : les amis, le personnel ainsi que les résidentes et résidents.

Descriptif du projet

Un exemple pratique du travail à la jardinerie : la jardinerie de Goetheanum est une entreprise indépendante qui propose depuis plus de dix ans, en collaboration avec l'association Anfora, plusieurs places de travail protégées (voir le concept de la jardinerie). Diverses personnes travaillent dans cette entreprise : des jardiniers, des apprentis, des praticiens et des collaboratrices et collaborateurs accompagnés.

C'est l'occasion de rencontres et de nouvelles relations qui se créent et se vivent hors du cadre « accompagner ou être accompagné ».

Nos offres évoluent selon les besoins et les attentes des personnes concernées. Chaque nouvelle offre, que ce soit la création d'une nouvelle forme d'habitat ou la collaboration avec une nouvelle entreprise, naît de la demande d'une personne qui a besoin d'assistance.

La rencontre quotidienne d'égal à égal entre le personnel et les collaboratrices et collaborateurs accompagnés est la condition indispensable pour une bonne collaboration.

Les commentaires des personnes de référence dans les entreprises confirment clairement que les collaboratrices et collaborateurs accompagnés apportent une qualité nouvelle à la dimension sociale de l'entreprise. Par exemple, les employés habituels sont poussés à revoir leur façon de gérer le temps et à remettre en question leurs propres insuffisances. Les collaboratrices et collaborateurs accompagnés gagnent en confiance et en compétence et peuvent ainsi continuer d'évoluer progressivement.

Articles de la CDPH: art. 3 : Participation pleine et effective, acceptation des personnes handicapées comme faisant partie de la diversité humaine au sein de la société; **art. 27 :** Possibilité d'exercer une activité protégée dans le secteur public.

Auteure: Erika Schär

Institution:

Anfora

[Site internet](#)

Contact:

Erika Schär

Verein Anfora, Betreutes Wohnen und Arbeiten
Hügelweg 34
4143 Dornach
061 702 02 12
mail@anfora.ch

Charte et concept (disponibles sur demande)